

DURÉE

0,12500 jours (soit 1 heure)

PRIX

60 € par participant

Soit 72 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre
- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, ...
- Professionnels du bâtiment et de la construction : architectes, conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salariés de la construction, ...
- Diagnostiqueurs immobiliers
- Etc.

PRÉREQUIS

Posséder une bonne connexion internet

Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...)

parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Appréhender la nouvelle méthode de calcul du b
- Assimiler les nouveaux paramètres et méthodes à prendre en compte
- Savoir sélectionner ou calculer le b du nouveau DPE

**PROGRAMME**

Présentation de la formation

BIENVENUE DANS VOTRE FORMATION1'

Comment réussir ma formation ?1'

TUTORIEL DE NAVIGATION4'

Vidéo explicative - Comment valider votre score ?1'

1- Identifier le coefficient b

Vidéo n°1 - Le coefficient b c'est quoi ? 1'

Atelier n°1 - Reconnaître les locaux considérés comme non chauffés 1'

Atelier n°2 - Identifier les locaux non chauffés d'un logement (Cas n°1) 1'

Atelier n°3 - Reconnaître les murs donnant sur les locaux non chauffés (Cas n°1) 1'

Atelier n°4 - Identifier les locaux non chauffés d'un logement (Cas n°2) 1'

Atelier n°5 - Reconnaître les murs donnant sur les locaux non chauffés (Cas n°2) 1'

2- Connaître les paramètres influençant le b

Vidéo n°2 - La valeur du b et les critères l'influençant 2'

Atelier n°6 - Connaître les valeurs du b 3'

Atelier n°7 - Assimiler les paramètres à prendre en compte dans la valeur du b 1'



Atelier n°8 - Distinguer les surfaces des parois (1/2) 4'

Atelier n°9 - Distinguer les surfaces des parois (2/2) 4'

Atelier n°10 - Distinguer les murs donnant sur l'extérieur des locaux non chauffés 2'

Atelier n°11 - Retrouver les murs donnant sur l'extérieur de locaux non chauffés [Cas n°2] 1'

3- Les 4 situations Aiu et Aue

Vidéo n°3 - Le coefficient surfacique équivalent (UV, ue) 1'

Atelier n°12 - Déterminer le coefficient Uv, Ue d'un local non chauffé 1'

Vidéo n°4 - Les surfaces Aiu et Aue 2'

Atelier n°13 - Distinguer les surfaces Aiu isolées et non isolées 3'

Atelier n°14 - Distinguer les surfaces Aue isolées et non isolées 3'

Atelier n°15 - Identifier les différentes parois Aiu 2'

Atelier n°16 - Identifier les différentes parois Aue 2'

4- Détermination du b suivant un exemple

Vidéo n°5 - La méthode de calcul du b 5'

Atelier n°17 - Différencier les 4 situations permettant d'extraire la valeur du b 1'

Atelier n°18 - Déterminer la valeur du b (1/2) 1'

Atelier n°19 - Déterminer la valeur du b (2/2) 1'

5- Les cas particuliers

Vidéo n°6 - Les cas particuliers 2'

Atelier n°20 - Connaître les cas particuliers 6'

6- Ce qu'il faut retenir

Vidéo n°7 – Synthèse 1'

Guide - Les essentiels du nouveau calcul du b DPE 2021 10'



VALIDATION

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOP1





MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)

ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.